

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

**Séance extraordinaire** tenue ce **quinzième jour de août 2011 à 19h00**  
au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard  
Monsieur Rock Paquin  
Me Serge Bizier  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier, et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

**11-08-244**      **Règlement no 2011-196 modifiant le règlement no 2010-181 décrétant un emprunt de 602 000 \$ et des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Saint-Georges**

Sur une proposition du conseiller Rock Paquin, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2011-196 modifiant le règlement no 2010-181 décrétant un emprunt de 602 000 \$ et des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la rue Saint-Georges.

ADOPTÉE

**11-08-245**      **Implication financière de la Ville à la démarche régionale MADA**

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de verser au CLD de l'Érable un montant de 4 000 \$ pour l'année 2011 pour la participation de la Ville de Princeville à la démarche de la MRC de l'Érable pour la politique familiale et des (MADA) Municipalités amies des aînés.

ADOPTÉE

**11-08-246**      **Demande du Club de soccer de Princeville pour le Festi-soccer 2011**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière ponctuelle et non récurrente de 2 500 \$ au Club de soccer de Princeville répartie comme suit, soit 1 000 \$ pour l'activité Festi-soccer 2011 et 1 500 \$ pour combler le budget courant de l'organisme;

Que le Club devra fournir à la Ville pour l'an prochain, les états financiers, le bilan financier et les prévisions budgétaires avant le début de la prochaine année.

ADOPTÉE

**11-08-247**      **Ajout d'artiste pour le kiosque en chansons – Montant supplémentaire**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser un paiement additionnel de 150 \$ relié à la tenue de prestations d'artistes additionnels;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le ou les paiements de ces dépenses selon la liste annexée à la présente résolution.

ADOPTÉE

**11-08-248**

**Levée de la séance extraordinaire**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, la séance extraordinaire est unanimement levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Mario Juaire, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire